Annexe du Communiqué de presse; 4 juillet 2000

Description des quatre nouvelles évaluations du programme Energie 2000

Les études ont été publiées en allemand ou en français. Elles contiennent un résumé dans l'autre langue.

Evaluation des Subventionsprogrammes für Solaranlagen

Frohmut W. Gerheuser, Büro für Politikberatung und Sozialforschung, Brugg AG

Distribution: OFCL/OCFIM, 3003 Berne, n° de commande 805.523 d

Le programme fédéral de subvention d'installations solaires a été adopté par le Parlement à la fin de 1996. En octobre 1999, 7'100 requêtes avaient été déposées pour des installations solaires thermiques et 630 pour des installations photovoltaïques. Elles ont été traitées par SWISSOLAR sous la supervision technique de l'Office fédéral de l'énergie. Le traitement d'un dossier coûtant en moyenne 160 francs, les frais administratifs se montent à quelque 10 % des coûts totaux pour les installations thermiques et 0,6 % pour les installations photovoltaïques. L'auteur estime que le traitement des demandes a été bon marché, orienté vers le client et, dans l'ensemble, exemplaire. Il relève que la forte demande – qui a dépassé toutes les attentes – a provoqué des goulets d'étranglement. L'effet d'aubaine pécuniaire s'est fortement fait sentir; les subventions fédérales ont surtout joué un rôle de reconnaissance symbolique, et elles ont contribué à l'internalisation des coûts externes. Globalement, l'impact est toutefois resté limité. L'auteur formule une série de recommandations qui invitent en premier lieu à mettre en place une stratégie globale et à long terme.

Evaluation der regionalen Tätigkeiten von Energie 2000 anhand der regionalen Koordinationsstelle für die italienische Schweiz

Dr. Roman Rudel, Istituto di Ricerche Economiche, Lugano

Distribution: OFCL/OCFIM, 3003 Berne, n° de commande 805.522 d

Le centre de coordination est une structure organisationnelle et opérationnelle régionale du programme Energie 2000; elle réunit toutes les activités des secteurs, à l'exception des Collectivités publiques et des Hôpitaux. L'auteur estime que le nombre des activités de cet organisme est supérieur à la moyenne de ce qui se fait dans la région. Ces activités intéressent régulièrement un large public et font l'objet de comptes-rendus dans les médias. Le centre de coordination s'est profilé comme une plaque tournante régionale pour les questions d'énergie; il est souvent perçu comme un important point de contact et sollicité comme tel. Il a donné beaucoup d'influx sur le plan de la politique énergétique et a été à l'origine d'un grand nombre

de processus d'apprentissage à long terme, que ni le service cantonal de l'énergie, ni les différents secteurs n'auraient pu susciter à eux seuls. Compte tenu de ces expériences positives, l'auteur recommande de régionaliser davantage les structures organisationnelles du programme subséquent d'Energie 2000. Concrètement, il propose la création de 10 à 12 centres de coordination dans toute la Suisse.

Evaluation de l'organisation régionale d'Energie 2000 en Suisse romande

Doris Sfar, Jérôme Gaillard, Jacques Erlanger (C.E.A.T. : communauté d'études pour l'aménagement du territoire, Lausanne)

Distribution: OFCL/OCFIM, 3003 Berne, n° de commande 805.525 f

De l'avis des auteurs, le programme subséquent d'Energie 2000 ne demande pas nécessairement la création d'une structure autonome pour la Suisse romande. Ce qui est important, cependant, c'est la présence de responsables exécutifs suisses romands dans les organes chargés de définir la stratégie et l'application du programme. De même, les structures et les modes opératoires devraient être conçus de manière suffisamment flexible pour pouvoir adapter produits et services au marché romand. Parmi quatre scénarios traités, ceux qui préconisent des solutions cantonales et la création d'une agence suisse romande reçoivent un accueil peu favorable de la part des auteurs. Ces derniers disent pouvoir, le cas échéant, se rallier à un modèle suisse, tout en préférant néanmoins le scénario « organisation faîtière suisse romande ». Il s'agit en l'occurrence de la création d'une instance responsable des échanges d'informations et de la coordination des activités en Suisse romande. Les acteurs de la politique énergétique qui y seraient représentés seraient les mieux placés pour soutenir un modèle cohérent, adapté à la région.

Entwicklung und Bestimmungsgründe des Energieverbrauchs 1990 bis 1999 und 2000

Konrad Eckerle, Bâle

Distribution: OFCL/OCFIM, 3003 Berne, n° de commande 805.526 d

Comme le programme Energie 2000 se termine à la fin de cette année, le champ de la plus récente analyse de l'évolution de la consommation d'énergie a été élargi : en plus de l'étude des fluctuations entre 1990 et 1999, la période 1990/2000 a elle aussi été prise en considération, afin de permettre de dresser un bilan provisoire pour toute la durée du programme. La consommation globale d'énergie de la Suisse a ainsi augmenté de 88 Petajoules (PJ), soit 11 %, entre 1990 et 2000. Les agents fossiles ont progressé moins rapidement que la moyenne (+8,9 %), tandis que les déchets industriels et les énergies renouvelables ont connu une croissance plus soutenue. Les mesures légales et les mesures volontaires du programme Energie 2000 ont généré, au total, des économies de quelque 40 PJ, soit 4,7 % de la consommation d'énergie globale prévue pour l'an 2000. Ce chiffre correspond à la consommation du

canton de Lucerne. A cela, il faut ajouter que l'on a épargné entre 2,4 et 3,3 millions de tonnes de rejets de CO_2, soit environ 5,2 à 7,1 % du tonnage rejeté en Suisse.

Service de presse

Information/Renseignement: M. Peter Ghermi, section politique énergétique, OFEN, tél. 031 322 56 24